



PANAGET

manufacture française de parquet
DEPUIS 1929



N° 1021454

Naturels intemporels

HÊTRE FLAMMÉ BOIS FLOTTÉ, BÂTON ROMPU 139 RAINURE-LANGUETTE / 14 MM

Caractéristiques

Essence : Hêtre **Provenance :** France

Choix : - Bois rouge flammé, bois clair et sombre, nœuds, toutes singularités acceptées.

Finition : Bois flotté - brossé vernis mat aspect bois brut / Vernis mat Ecostrong - Brillance (gloss) : 4/6

Dessin

Parquet contrecollé monolame bâton rompu fabriqué selon la norme EN 13489
Rainure - Languette



Description

Largeur : 139 mm

Longueur : 800 mm

Épaisseur : 14 mm

Couche d'usure : 3,4 mm

Support : contreplaqué

Contrebalancement : déroulé en bois

Profil : 4 chanfreins

Colisage

m² / colis : 2,22

Colis / palette : 32

m² / palette : 71,04

Poids / m² : 7,4 kg

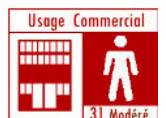
Poids / palette : 525,7 kg



si respect des règles de pose et d'entretien.

Classement d'usage :

31 R2



Mise en œuvre



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Collage en plein avec presto PM
uniquement.



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Enregistrement, Évaluation et autorisation des Produits chimiques



Règlement sur le Bois de l'Union Européenne

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° 1021454



Code d'identification unique du produit type : Bâton rompu 139 Rainure-Languette, 14 mm, Hêtre

Usage(s) prévu(s) : Eléments de parquet contrecollé selon EN 13489

Pose flottante avec colle selon DTU 51.11

Fabricant : PANAGET - 3 rue d'Orgères 35230 Bourgbarré / FRANCE

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée : EN 14342 : 2013

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique
Réaction au feu	Dfl-s1	EN 14342 : 2013
Caractéristiques permettant ce classement :		
- Masse volumique moyenne minimale (Kg/m ³)	500	
- Épaisseur minimale hors tout (mm)	14	
- Conditions de mise en œuvre	Avec ou sans lame d'air	
Dégagement de formaldéhyde	E1	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm	-
Dégagement d'autres substances dangereuses :		ISO 16000
- Émissions de COV* (Décret n° 2011-321)	Classe A+	
- Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVP0910046A)	< 1µg/m ³	
Résistance à la rupture	NPD	-
Glissance	NPD	-
Conductivité thermique (W/m.K)	0,13	EN 14342 / Chapitre 4.7
Résistance thermique (m ² .K/W)	0,108	
Durabilité biologique	Classe de risque 1	EN 335
RE2020 - Indice Carbone Construction	3 kg.CO ₂ /m ²	-
FDES 2022 - Impact Total Cycle de Vie	8,6 kg éq. CO ₂ /m ²	-

NPD : Performance Non Déterminée

*COV : Composés Organiques Volatils

**CMR 1&2: Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Carole FRANÇOIS - Directrice Générale

Bourgbarré, 23 janvier 2025
Carole FRANÇOIS